

**Demande de régularisation de la conformité  
environnementale de bâtiments d'élevage bovin  
à Saint-Lambert-de-Lauzon  
par Ferme Jules Côté & Fils inc., Ferme Jymdom inc.  
et Ferme Cinco inc.**

**Dossier : 6211-12-012**

**Compte rendu de la période d'information  
et de consultation du dossier par le public  
du 29 septembre au 13 novembre 2015**

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant la *Demande de régularisation de la conformité environnementale de bâtiments d'élevage bovin à Saint-Lambert-de-Lauzon* par Ferme Jules Côté & Fils inc., Ferme Jymdom inc. et Ferme Cinco inc. a pris fin le 13 novembre 2015. Conformément au mandat qui lui a été confié le 15 septembre 2015 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 29 septembre au 13 novembre 2015, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

---

---

## Le projet

### Justification et description

Les fermes Jules Côté & Fils inc., Jymdom inc. et Cinco inc. veulent régulariser la conformité environnementale de bâtiments d'élevage bovin et compléter le processus d'autorisation pour l'augmentation de leur cheptel sur fumier solide de 2 400 à 4 490 têtes à leurs installations situées au 2002, des Érables à Saint-Lambert-de-Lauzon. Cette demande ne comprend aucune construction, aucun agrandissement, ni aménagement à effectuer à leurs installations existantes. Ces fermes détiennent en propre 700 ha de terres, 300 ha en location en plus d'ententes avec d'autres producteurs agricoles leur permettant de disposer de toutes les superficies nécessaires pour couvrir leurs besoins d'épandage de fumier solide. Dans la demande, l'exploitant mentionne que la Ferme Jules Côté & Fils est passée de 750 à 2 370 têtes dans deux bâtiments, la Ferme Jymdom inc. est passée de 1 400 à 1 500 têtes dans deux bâtiments et la Ferme Cinco inc. est passée de 250 à 620 têtes dans un bâtiment. L'exploitant mentionne que la gestion de ces fermes touche cinq membres de la même famille et une dizaine d'employés.

(Extrait du communiqué émis le 29 septembre 2015)

### Les préoccupations soulevées

Aucune préoccupation n'a été soulevée pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public incluant la séance d'information du BAPE ainsi que les registres déposés dans les centres de consultation.

## Les activités d'information et de communication

### Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

| Centre                   | Adresse  |
|--------------------------|--|
| Bibliothèque Édith-Poiré | 1275, rue des Érables, Saint-Lambert-de-Lauzon |

## Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

## La parution des avis publics par le promoteur

| Dates             | Quotidiens          | Hebdos régionaux |
|-------------------|---------------------|------------------|
| 30 septembre 2015 | Journal de Québec   |                  |
| 30 septembre 2015 | Journal de Montréal |                  |
| 7 octobre 2015    |                     | Beauce Média     |
| 21 octobre 2015   |                     | Beauce Média     |

## Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

| Dates et événements  | Nombre d'envois  |                                    | Diffusion dans Internet                           |
|--|--|------------------------------------|---|
|  | Médias   | Groupes, municipalités ou citoyens |   |
| 29 septembre 2015<br>Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information | Médias écrits et électroniques de Chaudière-Appalaches | 187                                | Site Web et compte Twitter du BAPE<br>535 abonnés |
| 28 octobre 2015<br>Rappel de la séance d'information   | Médias écrits et électroniques de Chaudière-Appalaches | Ne s'applique pas                  | Compte Twitter du BAPE<br>546 abonnés             |

## La séance d'information

|  |  |
|--|--|
| Date   | Le mercredi 28 octobre 2015 à 19 h 30  |
| Lieu   | Centre des loisirs, Salle A, 1096, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon  |
| BAPE : Animation   | M. Luc Nolet, conseiller en communication  |
| Accueil et prise de notes  | M <sup>me</sup> Julie Olivier, conseillère en communication  |
| Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques | M <sup>me</sup> Maude Durand, chargée de projet<br>M <sup>me</sup> Mélanie Plante, direction régionale de la Chaudière-Appalaches<br>M. Ghislain Quenneville, direction régionale de la Chaudière-Appalaches |
| Promoteur  | M <sup>me</sup> Cindy Côté, Ferme Cinco inc.<br>M. Mathieu Gourde-Vachon, agronome   |
| Assistance   | 6 personnes  |
| Durée  | 1 heure  |

## Les relations de presse

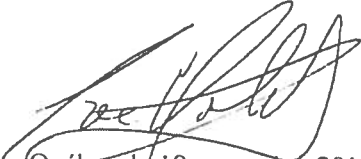
L'annonce de la soirée d'information a été reprise dans le journal *Le Peuple-Lévis* le 29 septembre 2015. Aucun média n'était présent lors de la soirée d'information.

## La revue de presse

Un article relatant la tenue de la soirée d'information tenue le 28 octobre a été publié dans *Le Peuple Lévis*.

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 19 novembre 2015

Luc Nolet, conseiller en communication, chargé du dossier  
En collaboration avec Julie Olivier, conseillère en communication